

CSAPR

COMITE DE SUIVI DE
L'APPEL A LA PAIX ET
ALA RECONCILIATION



Rapport intermédiaire (Janvier-Aout 2017)

Coordination Nationale

B.P.4559
Bureau Inades Formation -
ArdepDjournal –
N'Djaména
+235 66 29 95 09 / 66 29 48
65 / 60 88 85 53
comitpaixtchad@yahoo.fr
www.initiative-paix-tchad.org

Avec le soutien de :



Sommaire

Introduction.....	P.3
1. Cafés politiques.....	P.4
1.1. Café politique sur la prorogation de la législature.....	P.4
1.2. Café politique sur la relance du dialogue.....	P.5
1.3. Café politique sur la gestion de la commune de Doba.....	P.6
1.4. Café politique sur la migration des jeunes à Ati.....	P.7
1.5. Café politique sur la scolarisation des filles dans la Tandjilé.....	P.7
2. Voyages d'échange.....	P.8
3. Formation des acteurs locaux pour l'alerte précoce et la réponse rapide.....	P.9
4. Emissions interactives.....	P.10
5. Publication d'un rapport sur la situation de l'agriculture au Tchad.....	P.10
6. Mobilisation des organisations de la société civile autour du projet de réformes institutionnelles au Tchad.....	P.12
7. Missions de suivi des activités.....	P.13
8. Activités de la coordination nationale	P.14
8.1. Au niveau national	P.14
8.2. Au niveau international	P.14
9. Leçons apprises et défis	P.15

Introduction

Depuis le début de l'année 2017, la situation au Tchad demeure caractérisée d'une part, par les tensions postélectorales, la mobilisation controversée autour de la Table ronde de Paris pour financer le Plan national de développement (PND) ainsi que les querelles politiques au sujet du projet de réformes institutionnelles et d'autre part, par la crise financière qui continue de peser sur la vie quotidienne des Citoyens Tchadiens.

En effet, l'élection du Président Idriss Déby Itono pour un cinquième mandat est toujours contestée par les principaux candidats de l'opposition. Réunis au sein du Front de l'opposition nouvelle pour l'alternance et le changement (FONAC), ces derniers réclament par ailleurs un dialogue inclusif pour discuter de l'ensemble des problèmes politiques actuels.

De son côté, le parti au pouvoir et ses alliés rejettent l'idée du dialogue inclusif. Ils soutiennent en revanche l'organisation du Forum sur les réformes qui pourraient servir de cadre pour les discussions ouvertes et inclusives. De même, ils invitent tous les acteurs nationaux à une union sacrée pour la réussite de la Table ronde. Cette rencontre qui se tiendra en début septembre à Paris, s'inscrit dans la démarche du Gouvernement tchadien en vue de mobiliser des fonds pour financer le développement du Tchad.

Par ailleurs, la crise financière et économique qui est en grande partie conséquence de la chute consécutive du cours de pétrole, du financement de la guerre contre le terrorisme dans le Lac et dans le Sahel, l'accueil des réfugiés et déplacés, selon les sources officielles. Cependant, les syndicats et les organisations de défense des droits de l'homme indexent la mauvaise gouvernance pour justifier cette situation.

Il convient d'ajouter que cette crise financière a amené le gouvernement tchadien à prendre plusieurs mesures dites d'urgences, notamment la réduction des indemnités des travailleurs. Cela a suscité une vive tension sociale qui paralyse le pays.

C'est dans ce contexte un peu difficile que le CSAPR tente de mettre en œuvre les activités de la dernière année de son plan triennal. Le rapport intermédiaire présente la synthèse des réalisations à travers les leçons apprises ainsi que les difficultés rencontrées.

1. Cafés politiques

Au cours du premier semestre 2017, plusieurs sujets ont suscité des réactions dans les milieux politique et associatif, mais aussi au sein de la population tchadienne en générale. Il s'agit notamment de la prorogation du mandat des députés, de la crise financière, des menaces sécuritaires, de la gestion des mairies, de la crise scolaire, etc. Afin de favoriser un débat croisé sur ces différents sujets de préoccupations actuelles et de renforcer le dialogue entre les différents acteurs, le CSAPR a organisé 5 cafés politiques à N'Djamena et dans certaines villes du pays.

1.1. Café politique de prestige sur la prorogation de la législature

Le 15 février 2017 à l'hôtel Mercure le Chari, a été organisé un café politique sur le thème : "La prorogation de la législature : quels enjeux pour la démocratie tchadienne ?"

Ce café politique a permis aux invités de faire le point sur les prorogations répétitives des législatures, d'analyser les raisons et les enjeux de la dernière prorogation du mandat des députés, de faire des propositions concrètes pour le respect du délai constitutionnel. Ont pris part à ce débat : le secrétaire général du Mouvement Patriotique du Salut (MPS, parti au pouvoir) MAHAMAT ZENE BADA, le secrétaire général du PLD (Parti pour les libertés et le développement) et coordonnateur du FONAC (Front de l'opposition nouvelle pour l'alternance et le changement) MAHAMAT AHAMAT ALHABO, la présidente de l'AFJT (Association des femmes Juristes du Tchad) Mme MEKOMBE THERESE, du juriste constitutionnaliste et enseignant chercheur Dr MAOUNDONODJI GILBERT, du Député de l'opposition parlementaire MADTOINGUE BENELNGAR, et du Député du MPS Dr LAOUHINGAMADJI Jacques.



Une vue des participants au café politique

Il ressort des différentes interventions que la légalité de cette prorogation ne souffre d'aucune ambiguïté. Cependant, l'opposition et la société civile déplore l'absence de concertation entre les partis politiques au sein du Cadre national de dialogue politique (CNDP) devant aboutir au consensus politique sur la question.

1.2. Café politique sur la relance du dialogue politique

Depuis l'élection présidentielle du 10 avril 2016, le dialogue politique semble connaître relâchement de l'avis de beaucoup d'observateurs de la vie politique tchadienne. Le Cadre National de Dialogue Politique (CNDP), ne tient presque plus ses rencontres. Et pourtant tous les acteurs politiques ont convenu de mettre en place cette structure afin maintenir la dynamique de concertation et de négociation après la bonne expérience réalisée à travers le comité de suivi de l'Accord du 13 Août 2007.

Pourquoi le dialogue politique est au point mort ? Les raisons évoquées sont multiples : contestation des résultats de l'élection présidentielle, le manque de moyens financier, les menaces et arrestations des leaders politiques et responsables associatifs, etc. Toutefois, les différents camps politiques se rejettent la responsabilité du blocage. A cela s'ajoutent l'antagonisme autour du projet de réformes institutionnelles ainsi que la Table ronde de Paris qui pourrait exacerber la méfiance au sein de la classe politique.

Pour tenter de susciter la relance du dialogue politique, plusieurs acteurs politiques ont été invités au Café politique organisé le 24 août 2017 à l'hôtel Mercure sur le thème : **‘La relance du dialogue politique : état de lieux et propositions’**

Il s'agit du Secrétaire général du MPS Mahamat Zene BADA et du Président du parti ASRI et membre du HCRI Me Nadji MADOU, représentant la majorité présidentielle ; de l'ancien Premier ministre et Président du parti CAP-SUR Joseph Djimrangar DADNADJI et du Président du parti ASTRE et membre du CNDP DJARMA Balthazar, représentant l'opposition politique ; du Président de l'UST et membre du CNDP au titre de la société civile Michel BARKA et du Vice-président de l'APLFT Ali Mahamat MBODOU, représentant la société civile.

Ce Café politique s'est déroulé dans une ambiance cordiale, car chaque invité a exprimé sa position dans les détails. De l'avis de tous le dialogue politique est en souffrance depuis quelques mois. En revanche, les divergences sont remarquables sur la mission du CNDP et l'objet du dialogue. Pour l'opposition, la relance du dialogue passe par l'implication des partenaires internationaux. Tandis que le parti au pouvoir rejette cette idée qui tend à mettre le Tchad sous tutelle de la communauté internationale.

1.3. Café politique de Doba

En 2012, l'organisation des élections communales dans 42 circonscriptions administratives a été une étape majeure dans le processus de décentralisation de l'Etat au Tchad. Cependant l'euphorie manifestée par de nombreux citoyens Tchadiens s'est rapidement estompée. Car les communes sont certes créées mais elles n'ont pas fonctionné selon les règles de l'art. La plupart de ces communes se sont retrouvées en effet dans les problèmes administratifs, de gestion financière, provoquant une instabilité dans les conseils municipaux.

La Commune de Doba ne fait pas l'exception, elle est également confrontée à une crise due à la lutte pour le contrôle de la mairie. Le Café politique réalisé le 23 juin 2017 sur le thème '**la gestion de la commune de Doba : défis et perspectives**' a pour objectif de réunir différents acteurs concernés par la question des collectivités locales pour débattre de la gestion de la commune de l'une des grandes villes du sud du pays.

Le CSAPR a convié à ce café politique : un élu communal de la majorité présidentielle proche du bureau du conseil communal, un élu communal de l'opposition politique, un Universitaire juriste ; un technicien des services des cadastres, des domaines et de l'habitat, un leader de la société civile locale et le secrétaire général du département de la Pendé.

Il ressort de ce débat que : les implications à outrances des formations politiques représentées au conseil communal, l'incompréhension des prérogatives de la tutelle municipale assurée par le préfet, le non transfert des ressources et des compétences à la commune par l'Etat tel que prévu par la loi, le faible niveau de formation des élus communaux dans les domaines précités, etc. sont autant de problèmes qui se posent à cette commune.

Pour relever ces défis, les participants proposent entre autres : une réorganisation des services de cadastres, le transfert des compétences et des ressources à la commune par l'Etat, la formation des élus communaux, la clarification de la tutelle assurée par le préfet sur la commune, etc.

1.4. Café politique d'Ati

Située à l'Est du Tchad, la région du Batha est confrontée aujourd'hui à la recrudescence du phénomène de migration. En effet, beaucoup de jeunes quittent clandestinement certaines localités de la région (Ati en particulier) pour rejoindre la Libye, l'Occident et les pays du Golf. Parmi les causes évoquées par les candidats au départ ou les autorités locales, la question économique est la plus récurrente. Selon certaines sources

d'informations indiquent que plusieurs dizaines de personnes sont partis suite à l'interdiction par le gouvernement de l'exploitation artisanale de l'or. Cette décision aurait réduit leur espoir de développer désormais une nouvelle activité économique et de pouvoir s'offrir une meilleure vie.

A travers le Café politique du 02 août 2017, le CSAPR a réuni les acteurs locaux qui sont concernés par la question de la jeunesse. Il s'agit du Délégué régional de la police du Batha ; d'un jeune leader de la société civile ; d'un chef traditionnel ; d'un représentant de la majorité présidentielle ; et d'un représentant de l'opposition politique.

Pendant plus d'une heure, les participants ont tenté d'aborder les différents aspects du thème central de la rencontre à savoir : **La migration clandestine des jeunes dans le Batha : causes et conséquences.**

Il ressort des échanges que la région du Batha se vide de sa jeunesse, celle qui représentant les « bras forts » pour son développement socioéconomique. Certes, la situation est encore moins ressentie dans l'ensemble de la région, mais beaucoup de familles sont éprouvées par le départ de leurs enfants. Il est donc important que les autorités locales portent une attention particulière sur la question de migration. De même, les organisations de jeunes doivent s'investir dans la sensibilisation afin de faire la prévention. Tous les participants sont d'accord sur le fait que la solution la plus efficace demeure le développement de la région qui pourrait offrir des perspectives d'une meilleure pour la jeunesse locale.

1.5. Café politique sur la scolarisation des filles à Lai

Le problème de la scolarisation des filles se pose avec beaucoup d'acuité au Tchad, et dans la région de la Tandjilé Est en particulier. Parmi les causes identifiées, on note particulièrement les pesanteurs socioculturelles qui survivent jusqu'à la dans les villes et les campagnes du pays. Face à la situation, le Gouvernement a pris des mesures importantes telles que la création d'une Direction de la scolarisation des filles au sein du Ministère de l'Education nationale ; l'adoption d'un Décret présidentiel interdisant le mariage précoce des filles ainsi que la mise en place des actions de sensibilisation de la population. D'autre part, les organisations de la société civile, avec l'appui des partenaires internationaux mènent des programmes d'éducation (émissions radio, et télévisées, caravane d'information, causeries éducatives, etc.) à travers le pays. Malgré ces différentes initiatives, le problème persiste.

Pour débattre de ce problème, le CSAPR a organisé un Café politique le 26 août à Lai sur le thème **“La problématique de la scolarisation des filles dans la Tandjilé”**.

Son conviés autour de la table le Secrétaire général adjoint régional du MPS (pouvoir), le coordonnateur régional du parti FAR-PF (opposition), la présidente régionale de

FAWE, une organisation féminine qui lutte pour la scolarisation des filles, le délégué régional de l'éducation et un chef traditionnel.

La synthèse du débat met en évidence les points suivants : sur le nombre total des enfants inscrits dans les écoles de la région, environ 45% sont des filles dans le primaire mais seulement environ 20% dans le secondaire. Ce faible taux au secondaire s'explique par la récurrence du mariage précoce (à partir de 12 ans), du refus des parents à inscrire les filles l'école à cause des travaux domestiques et champêtres, des pesanteurs sociales (les parents préfèrent dépenser 5 000 FCFA pour l'excision de leurs filles mais refusent de dépenser 1000 FCFA pour les inscrire à l'école), de l'absence de politique incitative sur la question, du désintérêt des cadres de la région et ceux de la diaspora sur la question.

A l'issue de ce la rencontre, les participants ont pris l'engagement d'intensifier la sensibilisation pour encourager les parents à inscrire leurs filles à l'école.

2. Voyages d'échanges

Les cadres de dialogue sont des structures communautaires mises en place par les acteurs locaux. Ils représentent des espaces informels de dialogue et de participation à la résolution de certains conflits domestiques.

Le CSAPR soutien de façon ponctuelle ces initiatives, à travers la formation et les échanges d'expériences. Pour l'année 2017, sept (7) cadres de dialogue ont bénéficié d'un appui pour réaliser des voyages inter villes. Cinquante personnes (50) ont été effect mobilisées pour participer à cette activité. La présence des représentants de l'administration locale, des religieux et des chefs traditionnels a favorisé un climat de confiance et un renforcement de liens entre les différents groupes cibles.

Il convient de remarquer que l'organisation du voyage a fait l'objet d'une information auprès des autorités dans chaque ville d'accueil. Cela a facilité la tenue de plusieurs rencontres d'échange entre celles-ci et les groupes visiteurs.

Pour le premier semestre 2017, cinq voyages ont été réalisées :

- 07 au 12 juin 2017 :Guelendeng – Moundou
- 18 au 24 juin 2017 : Moundou - Guelendeng
- 10 au 15 juillet 2017 : Koumra – Lai
- 18 au 24 juillet : Lai – Koumra
- 28 juillet au 04 aout 2017. Gozbeid – Mongo – Ati

Globalement les voyages d'échanges ont rempli le premier objectif qui est celui de créer et de renforcer les liens entre les acteurs mobilisés pour activités. D'autre part ils ont consolidé par la découverte de terrain, le désir et la conviction de ces acteurs pour

agir en faveur de la paix. Enfin, ils ont contribué à renforcer l'idée de dialogue au niveau local.

3. Formation des acteurs locaux pour l'alerte précoce et la réponse rapide

En 2012, avec les appuis du PNUD et de l'Union Européenne, le CSAPR a formé 40 acteurs en matière de médiation communautaire. Ces acteurs qui sont issus de 4 villes (N'Djamena, Abéché, Moundou, Goz-beida) s'investissent dans le quotidien pour la paix dans leurs milieux respectifs. Au cours de cette année, le CSAPR et Salam Institute for Peace and Justice (Une ONG Américaine) ont engagé une action commune pour outiller ces médiateurs communautaires afin qu'ils puissent intervenir davantage dans la prévention et la résolution des conflits au niveau local.



L'équipe des acteurs locaux de Moundou pour l'alerte précoce.

Pour ce faire, Abéché et Moundou ont été choisies pour accueillir les sessions de formation. Dans chacune des deux villes, en plus des anciens médiateurs communautaires, une dizaine d'autres acteurs ont bénéficié de ce renforcement des capacités. A l'issue des deux sessions organisées en février et avril de l'année en cours, les participants ont constitué deux groupes pour faire le monitoring des conflits domestiques et contribuer selon les cas, à la résolution pacifique de ces conflits. Dans leur mission, les deux groupes devraient collaborer avec les acteurs publics locaux et nationaux (autorités des régions, représentants de la Médiature nationale), les organisations de la société civile (comités locaux mis en place par la commission justice et paix, ou par le PNUD) ainsi que toutes personnes ressources intervenant dans le domaine de la paix.

Afin de mener avec efficacité le travail d'alerte, les deux groupes ont bénéficié des téléphones portables afin d'utiliser la messagerie SMS et le whatsapp. Ce mécanisme est coordonné par les points focaux du CSAPR au niveau des régions et par la coordination du CSAPR au niveau de N'Djamena.

4. Emissions interactives

Au cours de l'année 2017, plusieurs émissions interactives ont été organisées dans les radios communautaires et associatives du Tchad. Ces émissions portent sur des thèmes tels que le vivre ensemble et la cohésion sociale (Ati dans le Batha, Mongo dans le Guera et Bongor dans le Mayo Kebbi Est), le rôle des jeunes dans la prévention de l'extrémisme violent (Bol, dans le Lac), la scolarisation et les travaux forcés des enfants (Pala dans le Mayo Kebbi Ouest et Doba dans le Logone oriental), religion et citoyenneté (Doba dans le Logone oriental), les conflits éleveur-agriculteur (Koumra dans le Mandoul), collaboration entre administration publique et les chefs traditionnels (Lai dans la Tandjilé).

D'autres émissions sont en cours de réalisation aussi bien à N'Djamena qu'en province.

5. Publication d'un rapport sur la situation de l'agriculture au Tchad

La dernière Assemblée Générale du CSAPRa recommandé la création des espaces multi à a vie du réseau. C'est ainsi qu'à partir de 2016, la Coordination nationale a mis en place plusieurs groupes thématiques à savoir : Groupe Code de personnes et de la Famille, Groupe sécurité et droits de l'homme, Groupe Réformes institutionnelles et Groupe sur la question agricole. Ce dernier groupe de travail mobilise en son sein des enseignants chercheurs, des militants associatifs ainsi que des techniciens supérieurs. Après une mission de terrain de 10 jours dans quatre région (Mayo kebbi Est, Moyen Chari, Guerra et Salamat), le groupe a produit un rapport diagnostic de la situation dans les zones visitées et partant celle de l'agriculture tchadienne en générale.



Une vue des officiels et invités lors de la présentation du rapport sur la question agricole

Ce rapport a été publié le 22 juin 2017 à l'hôtel Mercure le Chari de N'Djamena. A cette occasion, les membres du groupe ont échangé avec les représentants des institutions nationales et internationales, ainsi que les médias. Il ressort de cette présentation que le Tchad est pays qui dispose d'importantes ressources naturelles : 39 millions d'hectares facilement irrigables. Il possède également d'importantes ressources en eaux souterraines et en eaux de surface dont le volume annuel varie entre 263 et 455 milliards de m³. Le cheptel du pays est estimé à plus de 23 millions de têtes (toutes espèces confondues) (sources DESP-MERA 2009). Malgré ces potentialités, le pays connaît une situation d'insécurité alimentaire presque chronique : une année sur trois, la production céréalière est déficitaire. Les causes principales sont les aléas climatiques, la baisse de fertilité des sols, une faible intensification des exploitations et une faible productivité de la main d'œuvre, la non maîtrise des questions agricoles appropriées liées à chaque région en terme de potentialités à développer.

Ce travail réalisé par un groupe indépendant montre bien que la question de l'agriculture au Tchad et surtout celle vivrière mérite l'attention de tous. Et si celle-ci ne sort pas de la sphère gouvernementale pour intéresser d'autres acteurs sociaux, dans une perspective à court terme, il se posera avec une certaine acuité un problème de l'insuffisance alimentaire avec son corollaire de la faim qui ne sera pas sans conséquence sur l'équilibre socio-économique et politique. Car, de tout temps, dans une situation de pression démographique où de plus en plus on manque de la nourriture ou bien qu'existante, celle-ci n'est pas à la portée de plus de moitié de la population, cela amène généralement à l'émeute de la faim. Et dans des situations d'insécurité alimentaire permanente où celui qui n'a pas de quoi à se nourrir constitue une clientèle facile à attirer dans les foyers dangereux pour la vie sociale et politique, nul ne peut douter de l'urgence d'agir quant-il est question d'une menace. Et cette question constitue entre autres menaces à la paix, une menace cachée et dangereuse qu'il faut la remettre en surface pour pouvoir y réfléchir dans une attitude de veille prospective et stratégique à l'effet d'y apporter des solutions. C'est dans cette dynamique que le CSAPR s'est engagé en mettant en place le Groupe de Réflexion sur la question Agricole.

6. Mobilisation des organisations de la société civile autour du projet des réformes institutionnelles au Tchad

Le Président de la république du Tchad a lancé le 25 octobre 2016 un projet des réformes qui porte sur d'importantes questions liées à la forme de l'Etat, à la limitation du mandat présidentiel, au fonctionnement des institutions, à l'introduction d'un Poste de vice-président, etc.

Au regard de la feuille de route confiée au Haut comité chargé des réformes, ces différentes questions semblent toucher en effet au fondement du consensus politique obtenu à la conférence nationale souveraine de 1993. En ce sens que le projet des réformes porte des enjeux majeurs pour le vivre ensemble, la paix et la démocratie au Tchad.

Le Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR) a donc jugé nécessaire de mobiliser les organisations de la société civile tchadienne afin de mener la réflexion, de faire de propositions concrètes et d'adopter une position commune par rapport à ce processus politique.

Ainsi, un forum d'échange a été organisé le 28 février 2017 à N'Djamena. Cette rencontre a permis la mise en place d'un groupe de travail dont la mission est de mener, parallèlement au travail du HCRI, des larges réflexions et consultations aussi bien à N'Djamena qu'en province afin de publier un rapport alternatif sur les réformes institutionnelles.



Les officiels et participants à l'atelier de la société civile sur les réformes institutionnelles.

En six mois, le groupe de travail a effectué, une recherche documentaire, des entretiens avec plusieurs centaines d'acteurs nationaux (politiques, militants associatifs, religieux, chefs traditionnels, agents de l'administration, étudiants, élèves, commerçants, etc.) à travers une vingtaine de ville.

Le CSAPR organisera le 15 septembre 2017 un deuxième forum qui regroupera cent (100) leaders des organisations de la société tchadienne en vue de valider le rapport réalisé par le groupe de travail avant sa publication.

7. Mission de suivi des activités

Dans le cadre du suivi des activités, la Coordination du CSAPR organise chaque année des missions de terrain. L'objectif de ces missions est d'apprécier/mesurer les résultats des activités réalisées (effets induits), mais aussi de recueillir des idées et propositions pour les actions à venir. A l'occasion de chaque mission de terrain, plusieurs activités sont envisagées (rencontres d'échanges, formation, émission radio, etc.) en fonction des préoccupations exprimées par les acteurs locaux, ainsi que des opportunités disponibles.

Pour cette année, la coordination a organisé du 26 au 31 août, une mission de terrain pour appuyer les points focaux du CSAPR dans la mise en œuvre des activités d'une part et d'autre part, pour faire le suivi des certaines activités déjà réalisées.

Dans les différentes villes visitées (Guelendeng, Bongo, Kelo, Lai Moundou, Doba et Koumra), la mission a eu des séances de travail pour faciliter la tenue des rencontres de pré-validation du rapport de la société civile sur les réformes institutionnelles. A cet effet, les points focaux ainsi que quelques organisations locales identifiées ont convenu de s'occuper de cette activité.

Concernant le suivi des activités, la mission a rencontré les cadres de dialogue de Lai et de Koumra pour faire le point sur les voyages inter villes. Comme pour l'année précédente, les voyages inter villes ont permis à chaque participant d'apprendre de l'autre et de renforcer sa propre conviction à s'investir pour la paix et le vivre ensemble dans son milieu. C'est ainsi que les membres des cadres de dialogue de Koumra ont élaboré un agenda de travail pour mettre en place des cellules dans quatre villages : Peni, Bedaya, Beboroet Bekamba. De même, ils envisagent de faire un monitoring des cas de violations de droits de l'homme dans les zones frontalières avec la RCA, et ce, en lien avec la présence et les activités des forces tchadiennes déployées dans cette partie du territoire.

Par ailleurs, pour le suivi des émissions interactives, la mission a échangé avec les animateurs des radios partenaires du CSAPR. Ces derniers ont relevé la nécessité de mettre en place un outil d'évaluation des émissions, notamment en mettant à contribution les points focaux pour faire un sondage par le système de sms après chaque diffusion de l'émission. En plus, ils ont répertorié les thèmes pour les prochaines émissions.

8. Activités de la Coordination nationale

La coordination nationale a réalisé 24 réunions hebdomadaires qui ont permis de suivre l'évolution des activités, de préparer les sessions trimestrielles du Comité politique, de prendre les décisions concernant les appuis à apporter aux groupes de travail, aux associations membres ainsi qu'aux points focaux.

La coordination nationale s'est attelé également à relancer le bulletin d'information du réseau « la Lettre du CSAPR ». Deux numéros ont été déjà réalisés et la troisième parution est en cours de finition. Il faut signaler que la Lettre du CSAPR est distribuée en version électronique exclusivement.

Enfin, la Coordination nationale est sollicitée pour participer à des initiatives en faveur de la paix, de la sécurité et de la démocratie. Il s'agit entre autres :

8.1. Au niveau national

- ✓ Comité parlementaire de relecture du projet de code des personnes et de la famille du Tchad (Assemblée nationale du Tchad) ;
- ✓ Comité parlementaire sur le projet du code foncier (Assemblée nationale du Tchad)
- ✓ Consultation sur les Réformes institutionnelles (Haut Comité chargé des Réformes institutionnelles) ;
- ✓ Conversations sous régionales sahel-Sahara sur la prévention de l'extrémisme violent (Nations Unies, Suisse)

8.2. Au niveau international

- ✓ Réunion de concertation Union Africaine/Société civile sur l'alerte précoce en matière de conflits (Addis-Abeba)
- ✓ Forum de Caux sur la gouvernance (Caux - Suisse)
- ✓ Conférence société civile sur la sécurité dans le sahel (Bamako)
- ✓ Rencontre de dialogue CEEAC/Société civile sur l'alerte précoce en matière de conflits (Libreville)

9. Leçons apprises et défis

La mise en œuvre des activités pendant la période de Janvier à Août 2017 révèle des enseignements importants à savoir :

- L'ensemble des activités réalisées ont mobilisé des acteurs de diverses sensibilités politiques, sociales et culturelles. Par conséquent, elles ont contribué à créer et à renforcer les liens entre ces acteurs. De même, elles ont également renforcé la visibilité du CSAPR comme acteur majeur dans le domaine de Paix et sécurité au Tchad et dans la sous-région Afrique centrale ;

- La redynamisation des cadres de dialogue et le renforcement des capacités des points focaux ont contribué à faire émerger des acteurs locaux capables de porter des actions sur le terrain. De plus, la visibilité et crédibilité du réseau se sont renforcées dans les régions, et notamment auprès de différentes autorités locales ;
- Le choix des thèmes en fonction de l'évolution du contexte politique favorise une dynamique de participation des acteurs politique aux Cafés politiques. La présence à un haut niveau, aux derniers cafés politiques, des responsables du parti au pouvoir, de ceux de l'opposition, des ministres et ancien premier ministre, en est une illustration.

Ces résultats obtenus sont certes satisfaisant, cependant quelques défis restent à relever. Il s'agit notamment de :

- S'investir dans le Grand Nord et à l'extrême sud : Très peu d'activités associatives sont organisées dans ces parties du territoire. En 2012, lors de la caravane qui a séjourné à FAYA, l'équipe du CSAPR a échangé avec différents groupes d'acteurs locaux. C'est ainsi qu'il est prévu pour l'année 2016, l'organisation d'un forum d'échange multi-acteurs dans la même ville. Cette activité a été reportée et se tiendra d'ici la fin de cette année.
Par ailleurs, dans le cadre du projet de dialogue Tchad-RCA, une visite de terrain a été organisée au sud (frontière Tchad-RCA) en 2015. Cette visite a suscité beaucoup d'intérêt pour les initiatives locales. Un appui à celles-ci pourrait être un moyen pour contribuer à la promotion du dialogue, du vivre ensemble et de la paix au sein des communautés locales.
- Favoriser la prise en charge des activités locales par les communautés elles-mêmes. Depuis 2014, le CSAPR a appuyé la création des structures locales de dialogue. Ces structures informelles interviennent dans la prévention et la résolution des conflits domestiques. Afin de rendre durable ces différentes initiatives, le CSAPR tente de mettre en valeur la participation volontaire des acteurs locaux. « Etre utile à sa communauté, Etre utile à sa région et Etre utile à son pays » tel est le message utilisé par le CSAPR.